



Université du Québec
à Chicoutimi



PLAN DE FORMATION

Sécurité civile

Introduction à la sécurité civile

0,7 unité d'éducation continue

UQAC

Description

Cette formation est conçue pour acquérir les connaissances de base en sécurité civile au Québec et permettre aux municipalités d'être au fait et de se préparer à faire face à un sinistre majeur.

Objectifs

La formation vise à :

- décrire le système de sécurité civile au Québec, ses buts, objectifs et enjeux;
- faire connaître le processus de déploiement des ressources gouvernementales (provincial et municipal) lors d'un sinistre majeur;
- résumer les principales obligations légales en matière de sécurité civile à tous les paliers et plus particulièrement au palier municipal;
- s'approprier les qualités requises afin d'être en mesure de comprendre et de participer à la mise en place d'une culture de sécurité civile dans son organisation;
- obtenir des informations nécessaires afin de favoriser une participation significative dans la création d'un plan de sécurité civile;
- connaître les ingrédients requis dans l'élaboration d'un plan municipal de sécurité civile et comprendre l'adaptation nécessaire dans l'élaboration d'un plan par rapport à un autre;
- être au fait des conséquences d'un sinistre majeur sur la collectivité;
- se familiariser avec le mécanisme de déclaration de l'état d'urgence et les pouvoirs associés.

Contenu

Cette formation, que nous voulons transférable dans la pratique, comprend les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un sinistre?
- Par où commencer?
- Qui peut m'aider?
- Catastrophe, sinistre, mesure d'urgence ou plan d'intervention?
- Les urgences qui nous touchent de près ou de loin :
 - les conséquences sur la collectivité – Les pertes en vies humaines, matérielles et économiques;
 - des tensions dans le tissu social;
 - les atteintes à la santé des personnes;
 - le modèle développé et mis en application par le gouvernement du Québec;
 - les quatre dimensions préconisées.

La portion théorique est ponctuée d'ateliers et de mises en situation permettant une application des principes vus.

Date de la formation

6 décembre 2018

Lieu de la formation

Saint-Félicien

Nombre d'heures

7 heures

Frais d'inscription (pauses et dîner inclus)

399 \$ plus les taxes applicables

* 50 \$ de rabais accordé aux diplômés de l'UQAC

* 50 \$ de rabais accordé aux employés **réguliers** de l'UQAC

Pour un rabais de groupe, communiquez avec nous au 418 545-5011, poste 1212.

Clientèle visée

- Coordonnateurs municipaux de sécurité civile
- Responsables de missions
- Toute personne intéressée, de par ses responsabilités au sein de la municipalité
- Membres d'un organisme de soutien

Formateur

Jean-Nicolas Landry



Monsieur Landry a œuvré 25 ans dans le réseau de la santé, volet préhospitalier, dont les 13 dernières années, uniquement aux mesures d'urgence et à la sécurité civile. Il a réalisé des projets d'envergure tels « plan de gestion de crise, plans de relève de centres d'urgence (primaires et secondaires), plans d'intervention (volets général et terrorisme) et programme complet de formation et d'exercices ». Monsieur Landry a été membre du Comité aviseur antiterrorisme de Montréal (CAAM) de 1998 à 2004. Lors des neuf dernières années au sein de sa propre entreprise de services-conseils en sécurité civile et en mesures d'urgence, il a réalisé plusieurs mandats pour des organisations fédérales, provinciales, municipales et privées. Monsieur Landry possède un Certificat d'enquête de sécurité et profil de sécurité de niveau II (SECRET) émis par le gouvernement fédéral.

En plus d'agir à titre d'enseignant au programme de sécurité civile au Collège Ahuntsic, il a contribué à la mise à niveau des différentes formations en sécurité civile offertes à l'époque par cet établissement. Fort de cette expérience de plusieurs années dans le domaine des mesures d'urgence et de la sécurité civile, il est reconnu en formation, entre autres pour son dynamisme, son écoute et son respect des niveaux de connaissances au sein des divers groupes rencontrés.

Son expérience est maintenant mise à contribution lors de colloques/congrès en tant qu'animateur – modérateur de conférences touchant les mesures d'urgence et la sécurité civile dans divers domaines, en plus de contribuer à l'élaboration des scénarios lorsque requis.

Centre du savoir sur mesure

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
cesam@uqac.ca
cesam.uqac.ca

NOTE : Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.
Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue.
Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.